Hors-série | Octobre 2026 | 56 € | ISSN 0014-6269

face au RISQUE

HORS SÉRIE



LA SÉCURITÉ DES BATTERIES LITHIUM

Risques
LA TECHNOLOGIE LITHIUM

Retours d'expérience
EMBALLEMENT THERMIQUE

Bonnes pratiques
SE PROTÉGER : NORMALISATION, CONSEILS...

Défi
EXTINCTION DES FEUX

Consultez aussi www.faceaurisque.com

PUBLI-RÉDACTIONNEL

TRIONYX

Face aux risques des feux lithium : des solutions dédiées

Aujourd'hui, nous échangeons avec **Thierry Étienne**, directeur commercial chez **TRIONYX, spécialiste des solutions de sécurité dédiées au stockage des batteries Lithium**.

Face au développement rapide de ces technologies, la maîtrise des risques liés à leur stockage est devenue un enjeu majeur pour les entreprises. **Incendie, emballement thermique, propagation du feu** : comment prévenir ces risques et quelles solutions mettre en place pour protéger les personnes, les bâtiments et les équipements ?

Q : Thierry Étienne, vous êtes au fait de la législation pour le stockage des batteries lithium. Que dit-elle à l'heure actuelle ?
TE : L'article R4412-18 du code du travail dit que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires afin d'éviter la présence sur le lieu de travail de sources d'ignition susceptibles de provoquer des incendies ou des explosions. Les batteries Lithium sont donc clairement concernées par le sujet. Pour répondre à cette exigence, la Recommandation Technique française RT362 a vu le jour début 2026.

Q : Que préconise cette recommandation technique ?
TE : Limiter la capacité énergétique stockée dans l'armoire. Equiper l'armoire de plusieurs équipements de sécurité comme : une alarme connectée, une alerte porte ouverte, un coupe-circuit automatique, un contact sec pour se raccorder au boitier incendie du batiment, un extincteur automatique spécial Lithium, un système de protection anti-flamme, un système de sécurité anti-balistique, un système de ventilation permettant de limiter la température à l'intérieur de l'armoire. Afin de maitriser l'emballement thermique, prévenir contre les risques liés à la propagation d'un feu Lithium et ainsi protéger les biens et les personnes.

Q : Pourquoi les armoires lithium RT362 sont-elles indispensables pour le stockage des batteries Lithium ?
TE : Nous avons tous entendu au moins une fois un sinistre, voire un drame lié à un incendie de batterie Lithium que ce soit dans un milieu industriel ou privé. Nos armoires RT362 ont tous les équipements évoqués plus haut et les versions P3500T1 sont certifiées 90 minutes selon la norme EN 14470-1, offrant une résistance au feu exceptionnelle de...180 minutes en cas de feu partant de l'intérieur vers l'extérieur ! Elles sont conçues pour les environnements industriels, les data centers, la mobilité électrique, et bien d'autres secteurs d'activité où les batteries Lithium présentent un risque.

Q : Quels sont les atouts uniques de vos armoires ?
TE : Nous sommes le seul fabricant français à proposer des armoires de sécurité Lithium conforme à la recommandation technique RT362 avec tous les équipements évoqués plus haut : une alarme connectée, une alerte porte ouverte, un coupe-circuit automatique, un contact sec pour se raccorder au boitier incendie du batiment, un extincteur automatique spécial Lithium, un système de protection anti-flamme, un système de sécurité anti—balistique, un système de ventilation permettant de limiter la température à l'intérieur de l'armoire. Notre savoir-faire local garantit un service après-vente réactif et des délais de livraison optimisés.

Q : Pouvez-vous nous parler de votre engagement en matière de RSE ?
TE : Nos armoires sont fabriquées en matériaux recyclables et conçues pour une grande longévité. Nous privilégions les circuits-courts. 92% de nos fournisseurs de pièces et matériaux sont dans l'hexagone.

Q : Proposez-vous des services ?
TE : Absolument, nous proposons des contrats de maintenance préventive ainsi que des livraisons « clef en main » chez les clients.

Pour en savoir plus sur les solutions RT362 ou bénéficier d'un accompagnement personnalisé, contactez Thierry Étienne :

commercial [@] trionyx.fr
TEL : 01.46.45.80.00



France. *Dans les tests qui ont été faits, que ce soit par le TÜV Nord ou par la VDMA, on se rend compte que si l'armoire contient le nombre de batteries spécifié, jamais le feu ne va durer 90 minutes. C'est plutôt un incendie fulgurant, et il faut plus s'attacher à gérer tous les phénomènes de décompression et de gaz que la durée des effets thermiques*». Pour prévenir le risque d'explosion, Cemo a développé le système breveté LockEX permettant de gérer les surpressions internes. «*Nous avons observé des explosions en chaîne au sein des armoires lors de nos tests*, précise Nathalie Guinard. Notre système de fermeture LockEX est monté sur un système à ressort qui permet une légère ouverture de la porte pour laisser passer la surpression. *Grâce au ressort, la porte se referme automatiquement pour continuer à protéger l'extérieur en évitant la projection d'étincelles ou de particules enflammées*». En 2026, le fabricant français Trionyx a lancé une nouvelle gamme RT 362 reposant sur une logique comparable aux deux référentiels précédemment cités (limitation de la charge calorifique, indice de température maximale sur la paroi externe) en matière de résistance au feu. «*Nous avons travaillé à améliorer la robustesse de nos armoires avec des solutions conformes à la Recommandation technique 362*, détaille Thierry Étienne. *L'idée est d'inverser la logique : la résistance au feu se mesure dans le sens feu intérieur vers l'extérieur et notre gamme phare est EI 180 minutes de l'intérieur vers l'extérieur*».



Lancée en 2026, la nouvelle gamme RT 362 de Trionyx affiche une résistance au feu bi-directionnelle (I/O et O/I), ainsi que de nombreux dispositifs actifs montés de série. *© Trionyx*

Des moyens de protection active

En plus de la protection passive, les fabricants ont équipé leurs armoires, selon les gammes, de dispositifs de protection actifs : capteurs de chaleurs qui commandent ou accélèrent la ventilation mécanique, évents de ventilation, détecteurs de fumée qui génèrent des alarmes visuelles, sonores et connectées, coupure automatique de l'alimentation électrique en cas d'anomalie, dispositifs d'extinction embarqués. «*La VolHub est équipée d'un système de ventilation puissant, qui permet l'évacuation des gaz et des vapeurs*, commente Silène Truchet d'Armorgard. *Le système se met en fonctionnement à 20 °C pour garder une température constante. Plus la température monte à l'intérieur de l'armoire, plus la ventilation augmente pour faire circuler l'air et évacuer les gaz*». La possibilité de raccorder, *via* un contact sec, le détecteur d'incendie de l'armoire avec le système de sécurité incendie du bâtiment est certainement un plus, notamment lorsque la charge se déroule la nuit. Certaines armoires disposent de roulettes (montées ou en option), tandis que d'autres possèdent des anneaux de levage ou bien permettent le passage des fourches d'un transpalette. Cela peut s'avérer un atout pour déplacer l'armoire lors d'un emballement thermique. Le poids des armoires est aussi à considérer dans ce cas de figure : plus l'armoire sera légère, plus elle sera déplaçable facilement. Les aspects de sûreté, avec la présence de serrures renforcées, ne sont pas à négliger. De même que la protection à l'eau et aux poussières (la VoltHub est classée IP 55) en cas d'utilisation de l'armoire en extérieur. ■

ÉDITEUR CNPP Entreprise SARL, Associé unique : CNPP, Route de la Chapelle-Réanville, CS 22265, F-27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com. ISSN : 0014-6269. Commission paritaire : n° 1128 T 84007. Dépôt légal à parution. **DIRECTION** Directeur de la publication : Guillaume Savornin. Directrice adjointe : Géraldine Guichard. **RÉDACTION** redaction@faceaurisque.com. Rédacteur en chef : Bernard Jaguenaud. Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Carcaly. Rédacteur : Eitel Mabouong. Secrétaire de rédaction : Cécile Coffinet. **DIFFUSION** Sandrine Gagnat. **ABONNEMENTS** Élodie Artero 02 32 53 64 32 abonnements@faceaurisque.com. 6 numéros par an. France : 336 € TTC. **PUBLICITÉ ET ANNONCES** Cheffe de publicité : Cécile Coffinet 06 70 21 81 65 pub@faceaurisque.com. **FABRICATION** Lucile Boittin. **WEBMASTER** Jean-Christophe Chauvel. **MAQUETTE** Polka Spirit. **IMPRESSION** Corlet Imprimeur, ZI rue Maximilien Vox, 14110 Condé-en-Normandie.

Assemblage : Lettre de réabonnement. Crédit visuel couverture : D3Damon-iStock.

La reproduction de nos articles ne peut être faite qu'avec l'accord préalable de la rédaction et peut, pour certains, donner lieu à versement de droits d'auteur. Les textes publiés dans Face au Risque n'engagent que la responsabilité de leur auteur, de même que les messages publicitaires n'engagent que la responsabilité de l'annonceur. Les photos et documents fournis avec les articles ne sont pas retournés. Les articles publiés dans Face au Risque sont sa propriété exclusive. © CNPP. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Seules sont autorisées les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (art. L.122-5).

Certification : PEFC. Taux de fibres recyclées : 0 %. Origine papier couverture : Autriche – Impact sur l'eau : Ptot : 0,04 kg/t. Origine papier intérieur : Allemagne – Impact sur l'eau : Ptot : 0,023 kg/t.

PEFC/10-31-1510 LE TRI + FACILE MAGAZINE + EMBALLAGE